

Bessoncourt

Le oui à une nouvelle desserte forestière collective

Le maire de Bessoncourt, Guy Mouilleseaux, avait convoqué un conseil extraordinaire afin de statuer sur la création d'une desserte forestière collective. Treize conseillers étaient présents, un avait donné procuration et un autre était excusé.

Le maire a présenté l'opportunité pour les communes de Bessoncourt, Denney, Fontaine, Frais, Lacollonge et Phaffans de requalifier un chemin en desserte forestière permettant l'accès à leurs parcelles boisées exploitées ou exploitables situées sur le ban du Tilleul. Ces parcelles forment un seul et même massif continu traversé par la future desserte empruntant l'itinéraire d'un sentier de randonnée pédestre de la Communauté de communes

du Tilleul et de la Bourbeuse (CCTB). Une seule opération d'ensemble étant éligible à des subventions.

Guy Mouilleseaux a proposé de laisser à la CCTB la maîtrise d'ouvrage de ce projet pour le compte de toutes les communes concernées. Le montant de l'opération est estimé par l'Office national des forêts (ONF) à 185.000€ TTC et la CCTB, porteuse du projet, participera à hauteur de 18.000€. Quant à la participation financière de la commune de Bessoncourt, elle s'élèvera à 8.650€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil a décidé à l'unanimité d'accepter la proposition et d'autoriser le maire à signer les documents relatifs à ce projet.